

COMMUNICATION ON PROGRESS N°3

VERGNET HYDRO appartient au GROUPE VERGNET dont la mission est de contribuer à satisfaire, partout et pour tous, les besoins vitaux de l'humanité en eau et en énergie, avec des produits et des services innovants et adaptés utilisant les énergies renouvelables.

C'est l'engagement du Groupe et sa contribution au développement durable, que le Groupe met en œuvre dans trois domaines fondamentaux : **le solaire, l'éolien et l'hydraulique villageoise.**



VERGNET HYDRO alimente en eau les zones rurales pour construire leur avenir.





Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que VERGNET HYDRO SAS soutient les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte mondial.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte mondial à New York.

Meilleures salutations,

Jérôme DOUAT
Représentant de VERGNET SA
Président VERGNET HYDRO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jérôme Douat", written over the printed name.



L'EAU, SOURCE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'histoire a commencé, il y a 30 ans, au cœur du Sahel, où j'ai été confronté au problème du développement, dans le contexte particulièrement dramatique de la grande sécheresse des années 1970. C'est à cette époque que j'ai inventé l'Hydropompe VERGNET, dans une démarche de développement participatif qui préfigurait l'approche de développement durable, maintenant communément admise. C'est aussi à cette époque que j'ai eu l'idée d'utiliser le soleil et les énergies renouvelables pour produire l'énergie nécessaire au pompage et au besoin des collectivités rurales.

Après 20 ans d'expérience dans ces deux domaines, notamment comme Responsable des Energies Renouvelables en France, j'ai décidé de quitter le service public pour tenter l'aventure de l'entreprise. Avec trois collaborateurs, dans une loge de concierge, nous avons fait nos premiers pas.

C'est ainsi que VERGNET a débuté en 1988.

Marc VERGNET (*Fondateur*)

Pour notre premier rapport, nous avons décidé de mettre en avant le droit du travail et l'environnement.

Notre deuxième rapport rajoute les droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

Cette année, tous les domaines sont abordés.

DROITS DE L'HOMME

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et**
- 2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.**

NORMES DU TRAVAIL

- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;**
- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;**
- 5. L'abolition effective du travail des enfants ; et**
- 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.**

ENVIRONNEMENT

- 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;**
- 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et**
- 9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.**

Nous sommes une société de 26 salariés et travaillons pour près de 100% à l'export. Notre chiffre d'affaires en 2011 est de 11 228 817 euros dans un contexte marqué par la crise mondiale.

DROITS DE L'HOMME

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et**
- 2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.**

VERGNET HYDRO est sensible aux droits de l'homme. Le combat du groupe depuis sa création est d'apporter de l'électricité et de l'eau potable dans les pays ou les zones sensibles.

En plus, l'année dernière, l'accès à l'eau a été reconnu comme un droit.

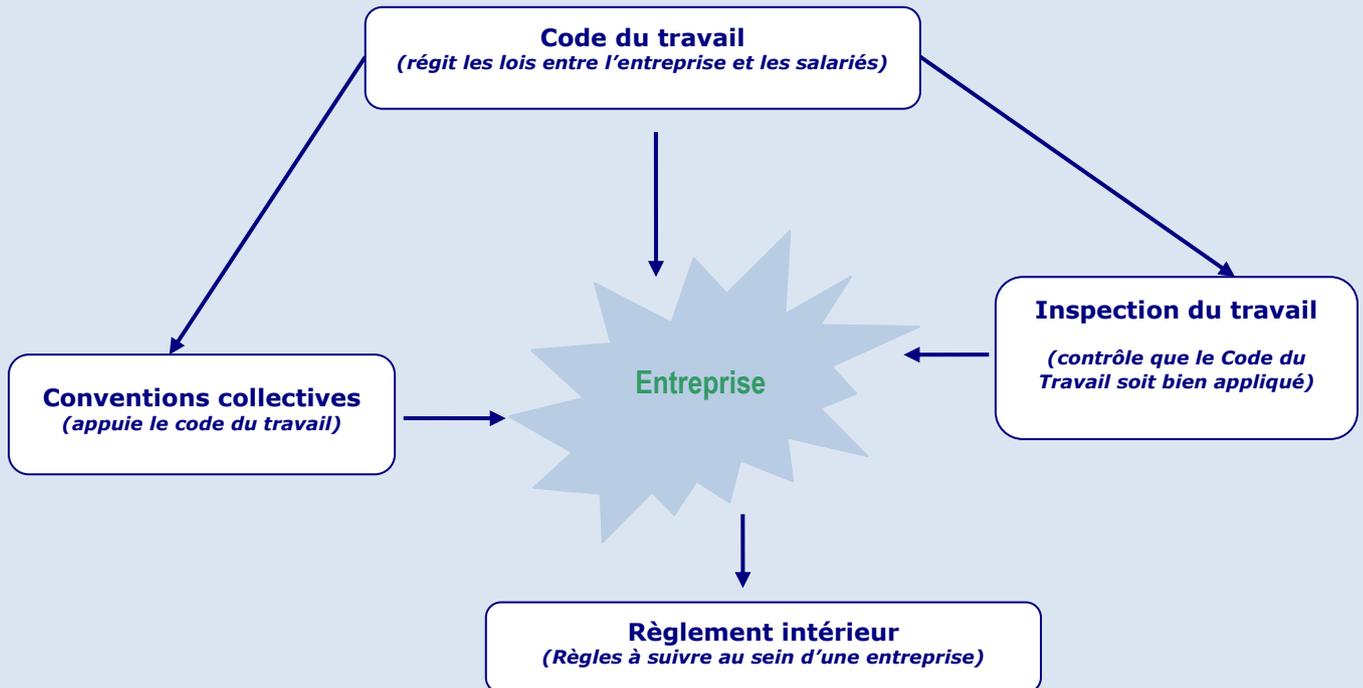
L'eau NON potable tue aujourd'hui plus de personnes que le cancer ou le sida ou même que la guerre. L'eau non potable tue 15 personnes par jour.

VERGNET HYDRO s'implique donc à travers son activité à ce que les droits humains soient respectés et à ce que les populations aient accès à de l'eau potable ! VERGNET HYDRO se bat pour le rural.

NORMES DU TRAVAIL

1. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
2. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
3. L'abolition effective du travail des enfants ; et
4. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

VERGNET HYDRO est une Société d'Actions Simplifiée de droit français. Elle appartient à 100% au Groupe VERGNET.



Chaque citoyen français ou personne vivant sur le territoire français a le droit d'adhérer à une association ou une organisation syndicale.

Chaque société est rattachée suivant son domaine d'activités à des Conventions Collectives. VERGNET HYDRO est adhérente de l'Union des industries des métiers de la Métallurgie (UIMM). La société suit la convention collective de la métallurgie qui est le fruit des négociations entre syndicats, représentants des industries de la métallurgie et les organes directeurs des entreprises adhérentes à l'UIMM.

Suivant le nombre de salariés dans une entreprise de droit français, il doit y avoir une représentation syndicale à travers des délégués du personnel, un comité d'entreprise et un Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

VERGNET HYDRO est une entreprise de plus de 11 salariés, elle a donc 2 personnes qui représentent les salariés, élues pour 4 ans : un délégué du personnel titulaire et un délégué du personnel suppléant. Une réunion mensuelle a lieu entre le service des ressources humaines, la Direction et les représentants du personnel pour défendre les droits du salarié en matière de conditions de travail, de congés, de respect de la convention collective.

Les salariés sont protégés par les Prud'hommes et par l'inspection du travail afin que le code du travail et les conventions collectives soient bien appliqués. De plus, les salariés bénéficient d'une mutuelle d'entreprise pour les dépenses liées à leur santé.

Aussi, VERGNET HYDRO a des représentants au Comité d'Entreprise du Groupe (CE). Ce Comité d'Entreprise a des actions ciblées auprès de l'ensemble des salariés facilitant leur accès à des domaines comme la culture ou les activités sportives.

Dans le cadre de l'évolution de la société vers de nouveaux marchés et afin d'absorber sans accroc la montée en puissance de la production, la direction générale a mis en place, il y a 4 ans, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). Cet outil a permis d'évaluer et mieux connaître les salariés et leurs attentes et de les intégrer dans une démarche plus globale de réorganisation de la société pour faire face aux besoins du marché et de la clientèle. Des plans de formations ont été définis afin de mettre à niveau les salariés dans les domaines qu'ils maîtrisaient le moins. Outre cette démarche, les entretiens annuels d'évaluation entre le salarié et son responsable hiérarchique, réalisés en janvier, sont doublés d'un entretien à mi-parcours, en juillet. Ces moments de concertation entre le salarié et son responsable hiérarchique sont l'occasion de s'accorder l'un et l'autre sur des objectifs communs, des besoins en formation, des cadrages de la fonction et de l'évolution du salarié au sein de l'entreprise.

Le but de notre société est la valeur humaine, quelle que soit son âge, sa culture, son sexe ou son handicap. Ainsi chaque salarié a sa propre valeur ajoutée et fait avancer l'entreprise afin d'en développer la croissance.

VERGNET HYDRO compte au 31 décembre 2012 un total de 26 salariés en France. Ses filiales au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Niger comptent au total 18 salariés.

Notre société a bien compris que le droit social était vital pour créer une harmonie entre les salariés et celle-ci.

Nous poursuivons dans le sens d'une communication renforcée entre collaborateurs afin d'accompagner, dans les meilleures conditions sociales et humaines notre croissance.

Nous veillons à ce que nos filiales soient en règle vis-à-vis de la législation locale en matière du droit du travail et nous essayons également de proposer aux responsables de ces filiales de mettre en place des éléments qui fidélisent les collaborateurs de ces filiales.

Un règlement intérieur a été rédigé et il permet de rappeler certaines règles :

Affichage

Affichage



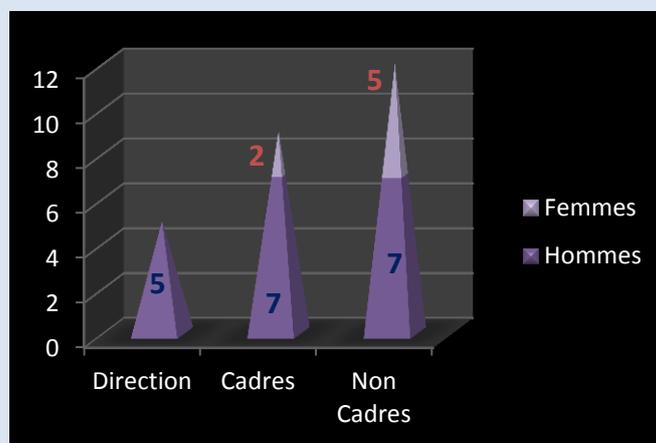
SOMMAIRE :

Convention nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie (voir classeur prévu à cet effet)
Convention collective de la métallurgie du Loiret (voir classeur prévu à cet effet)

1. N°s d'urgence ... page 3
2. Règlement intérieur de l'entreprise ... page 4 à la page 14
3. Contrat d'intéressement et avenant(s), ... page 15 à la page 25
4. Membres des délégués du personnel, ... page 26
5. Horaires de travail des collaborateurs non cadres, ... pages 27
6. Congés d'été mis à disposition pour juillet, août, septembre 2011 ... pages 28 & 29
7. La lutte contre le tabagisme, ... pages 30 & 31
8. Le harcèlement, ... page 32 à la page 35
9. L'égalité entre les hommes et les femmes. ... page 36 à la fin

2

2012



VERGNET HYDRO essaie quotidiennement de créer des conditions qui permettent aux salariés de travailler dans un environnement sain et moteur où les collaborateurs trouvent leur compte. Le faible turn-over semble démontrer que l'entreprise y est parvenue.

Cependant, les aléas de l'économie, les contrecoups des marchés sont des raisons pour que VERGNET HYDRO reste particulièrement vigilant sur la motivation de son personnel.

ENVIRONNEMENT

1. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;
2. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et
3. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

VERGNET HYDRO est sensible à l'environnement. Elle s'est engagée dans une politique environnementale.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

LA PRESERVATION DE NOTRE PLANETE : une préoccupation pour VERGNET HYDRO

Parce que VERGNET HYDRO place le respect de l'homme et de l'environnement au cœur de ses valeurs, parce que l'eau est un bien de plus en plus précieux, rare et cher, notre société s'engage à :

Etre un industriel responsable face au défi de la préservation de l'environnement :

- ✓ Par l'information, la sensibilisation et l'éducation de l'ensemble de ses salariés aux problématiques liées à l'environnement.
- ✓ Par l'intégration d'une composante environnement dans la totalité de ses processus produits, de la conception, l'industrialisation jusqu'à la livraison et la maintenance.
- ✓ Par l'initiation de son réseau de partenaires et distributeurs aux impacts environnementaux de leurs activités liées à la fourniture et à l'installation de nos produits.
- ✓ Par l'intégration dans ses démarches commerciales d'un argumentaire pro-environnemental auprès de ses clients.

Contribuer au développement durable :

- ✓ Par la volonté permanente d'offrir aux populations des pays émergents ou en sites isolés des produits répondant au meilleur compromis entre un approvisionnement de qualité en eau potable et un équipement à faible impact sur l'environnement et la préservation des nappes d'eau souterraines.
- ✓ Parce que VERGNET HYDRO exporte l'intégralité de sa production, par le souci permanent d'intégrer au choix du mode de transports et de logistique un paramètre de réduction des émissions de CO₂ et amélioration du bilan carbone.
- ✓ Par l'intégration à terme d'une démarche d'éco-conception dans le développement, recherche et innovation de ses produits.

Minimiser l'impact de ses activités sur le patrimoine naturel dans un cadre environnemental favorable tout en respectant son personnel



Energie : par une meilleure maîtrise de ses consommations : suivi des consommations, utilisation d'équipements performants, temporisation des appareils, développement des énergies renouvelables.



Eaux : par une gestion optimisée de ses eaux domestiques, industrielles, usées et pluviales : élimination des gaspillages, recyclage et amélioration des utilisations, suivi de la réglementation et attention particulière au risque de pollution.



Déchets : par une réduction de la production quotidienne des déchets, par une amélioration du tri et du recyclage en interne et en externe, par une meilleure maîtrise de l'élimination des déchets potentiellement dangereux.



Biodiversité et réglementation : par la conservation des espaces verts existants au sein du site par des pratiques de maintenance et d'entretiens utilisant des produits naturels, par le respect de ses obligations réglementaires ou conventionnelles.

Thierry BARBOTTE
Directeur général

Les indicateurs que nous avons choisis de suivre sont les consommations en énergie (gaz et électricité), les consommables (papier et toner) et les volumes pompés issus du forage.

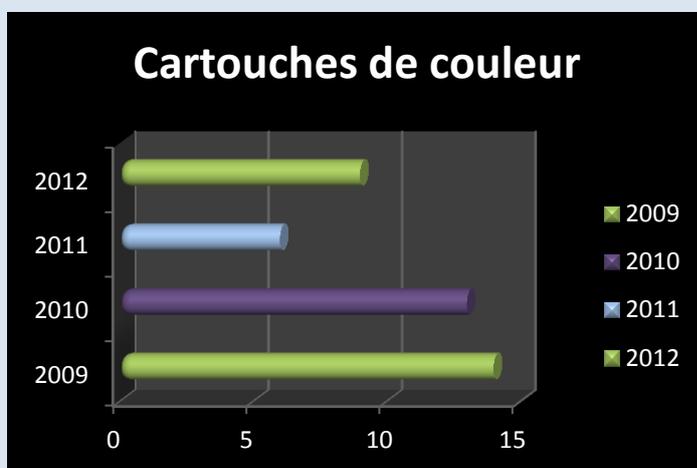
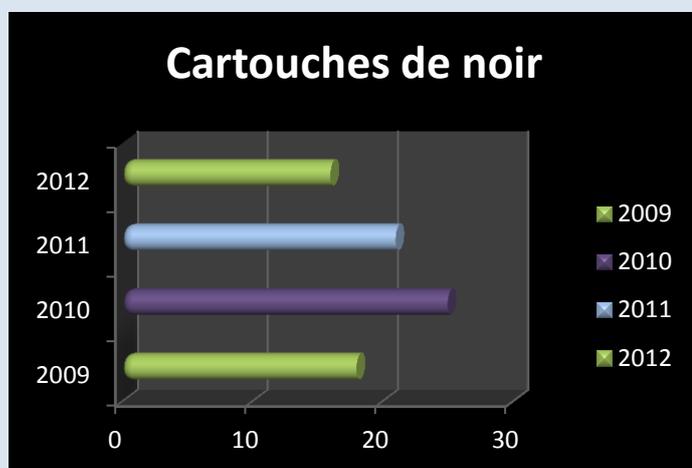
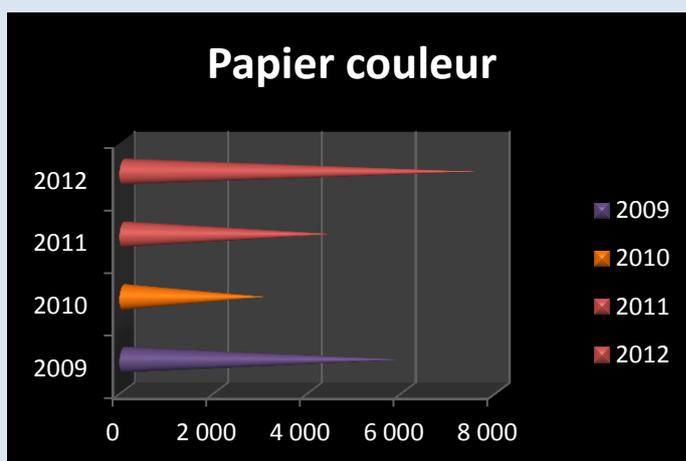
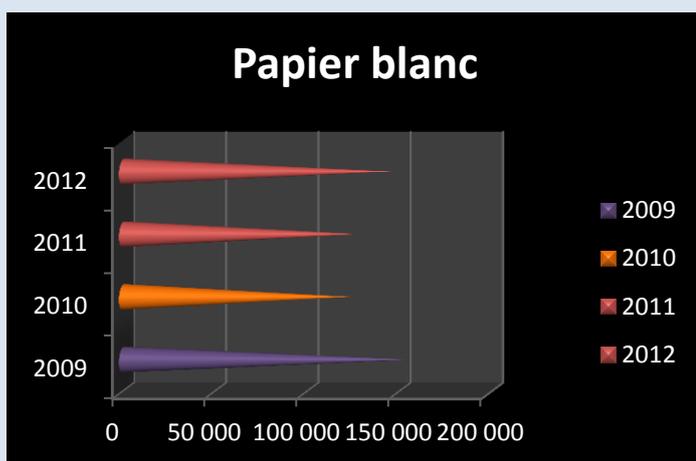
Notre combat continue à travers de petits ruisseaux qui pourront peut-être sauver des rivières. L'ensemble de notre papier, de nos enveloppes ... est PEFC (*Promouvoir la gestion durable de la forêt*). Nos stylos sont recyclables ou rechargeables. Nous nous orientons sur du développement durable au niveau de nos fournitures de bureau. Nous avons d'ailleurs fait installer cet été une machine à café, et il est possible de choisir « sans gobelet », ce que la Direction recommande, ainsi le café ou le thé coule directement dans notre tasse pour éviter de jeter trop de gobelets. Le recto/verso est préconisé pour toutes les impressions.

➤ Suivi des consommations de papier et de cartouches

La consommation de papier est en hausse en 2012 par rapport à 2011 au global (papier blanc et couleur).

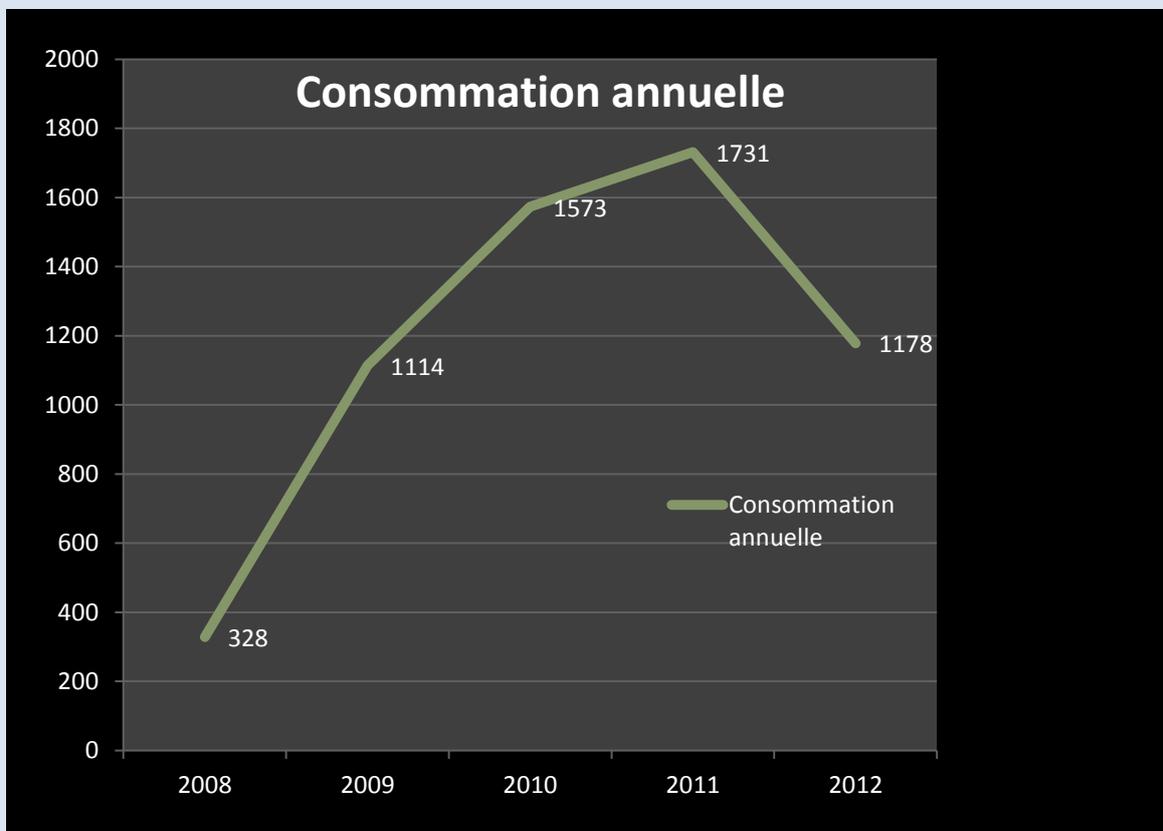
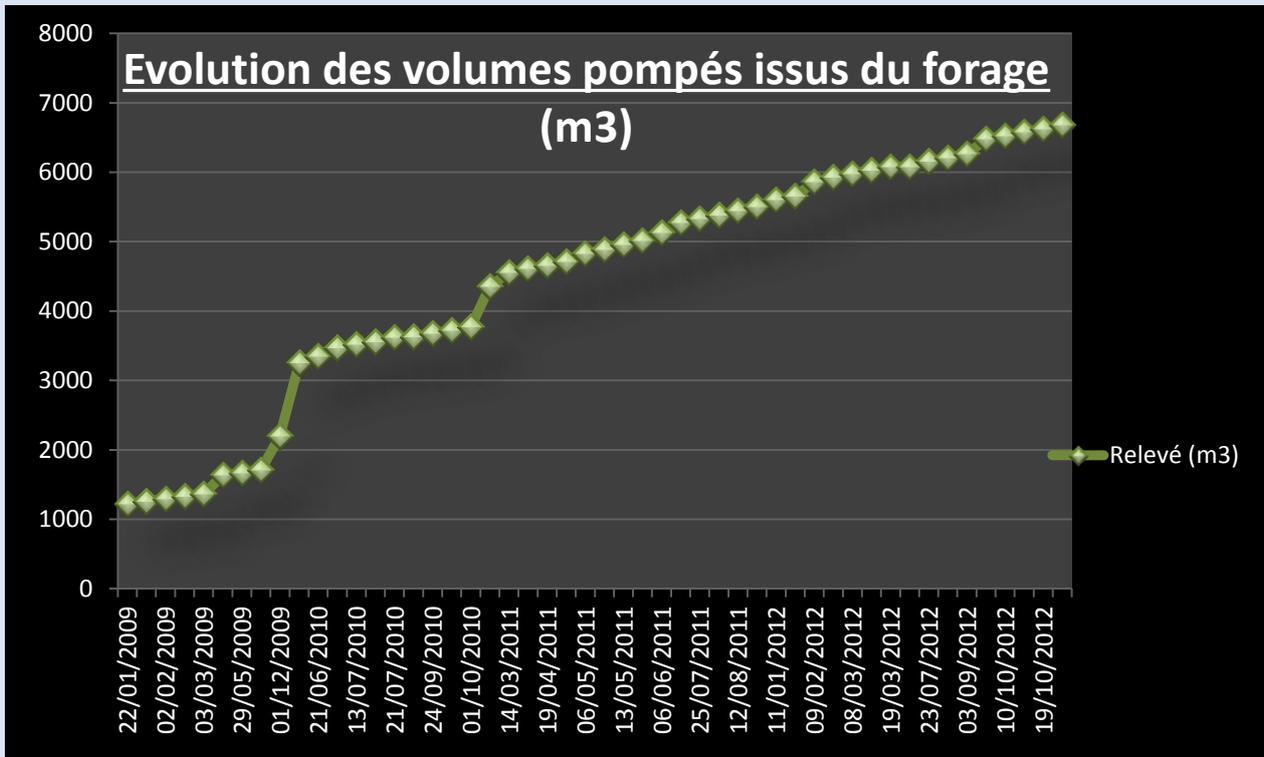
Les quantités de cartouches sont en baisse.

Cela est dû à une augmentation des effectifs du Pôle Eau/Solaire et une hausse d'activités pour la partie Solaire en fin d'année.



➤ Suivi des volumes pompés par le forage

A noter qu'un seul des forages est équipé d'un compteur, il s'agit de l'ouvrage dont l'eau est utilisée au niveau des tests des boudruches. Le deuxième forage sert uniquement pour les essais ponctuels de quelques pompes à fonctionnement manuel fabriquées par VERGNET HYDRO. En 2012 : 1178 m³ ont été pompés, une baisse importante cette année.



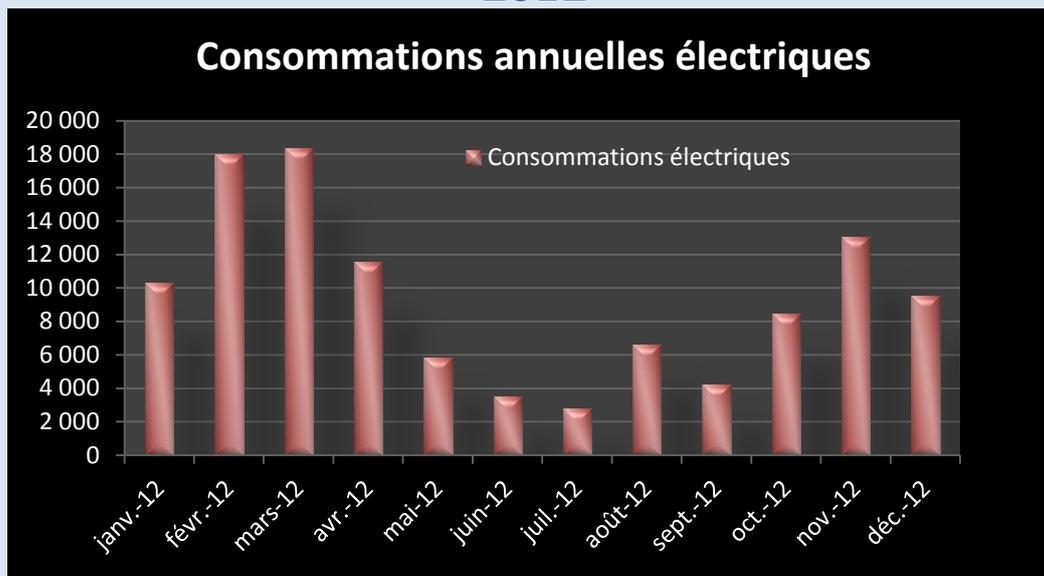
➤ Suivi des fluides

Consommation électrique

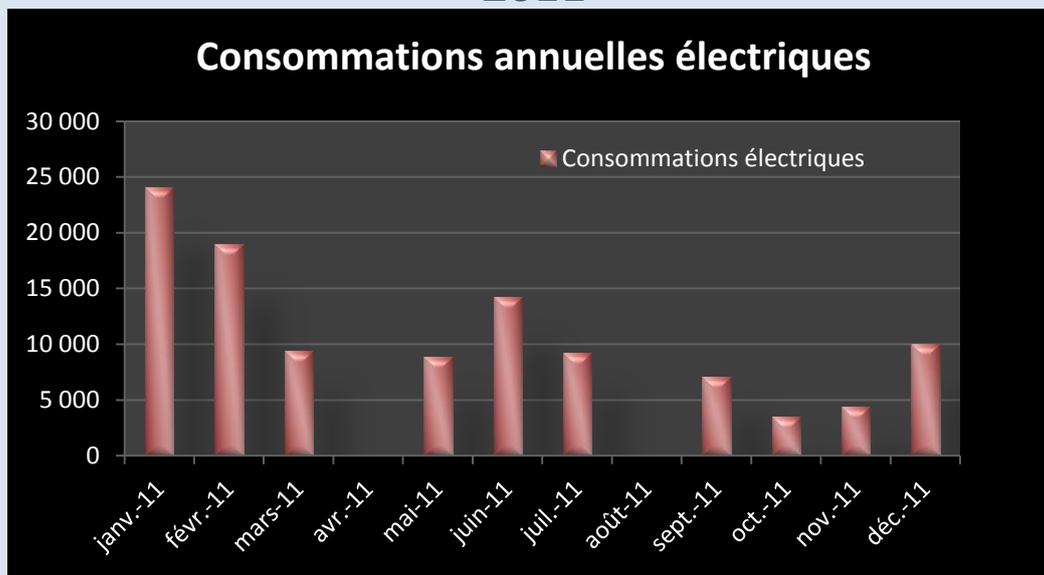
Indicateur : consommation électrique en kWh

Nous avons déménagé sur Ingré au 1^{er} septembre 2010 dans des locaux plus grands. Pourtant la consommation dans nos nouveaux locaux a baissé environ à 110 000 kWh en 2011 contre 138 000 kWh en 2010. C'est tout simplement dû au fait qu'à Ingré, le chauffage dans les bureaux s'éteint tous les soirs à 21h pour reprendre à 7h du matin et qu'il s'éteint aussi tout le weekend. Il y a juste un système de « hors gel ». On constate une consommation à peu près similaire pour 2011 et 2012.

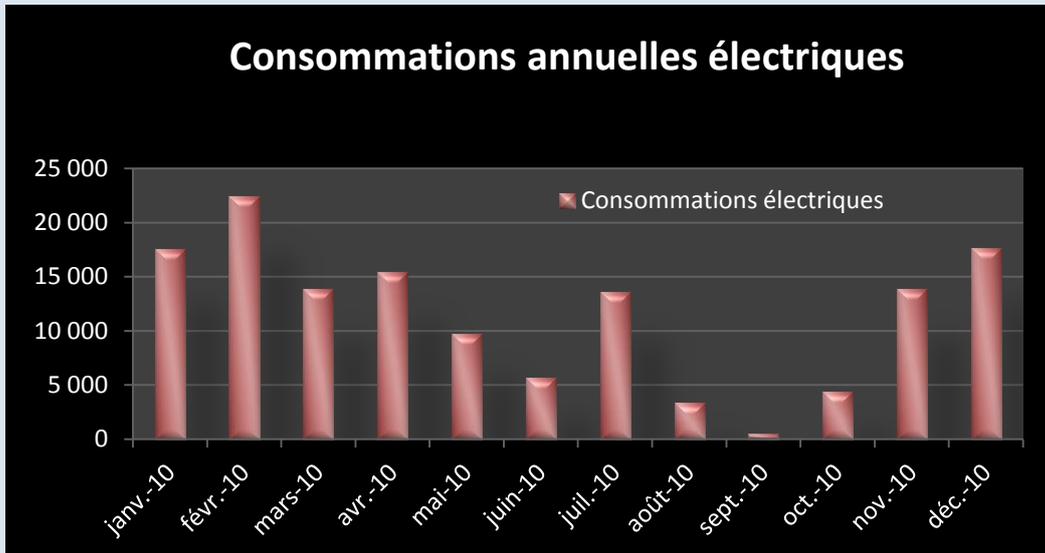
2012



2011

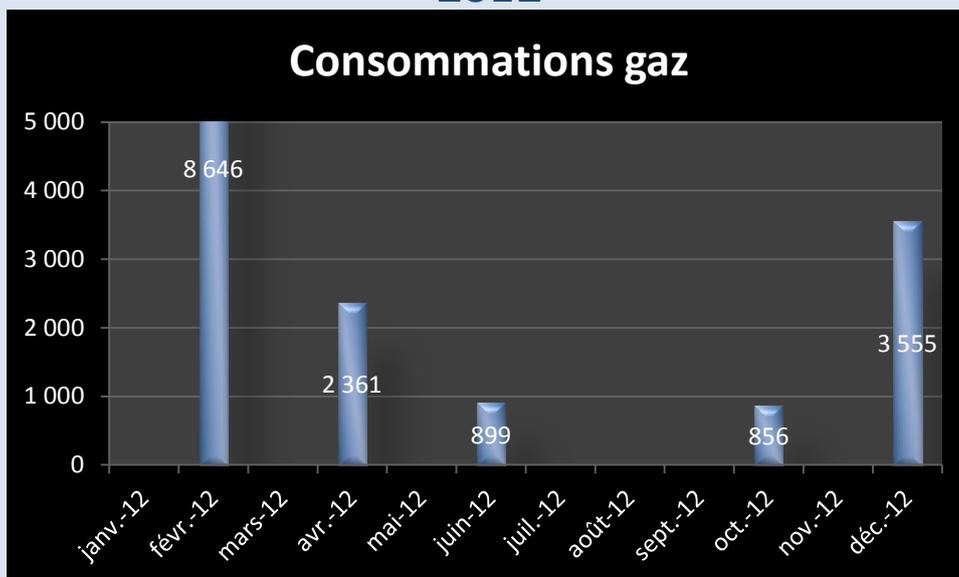


2010

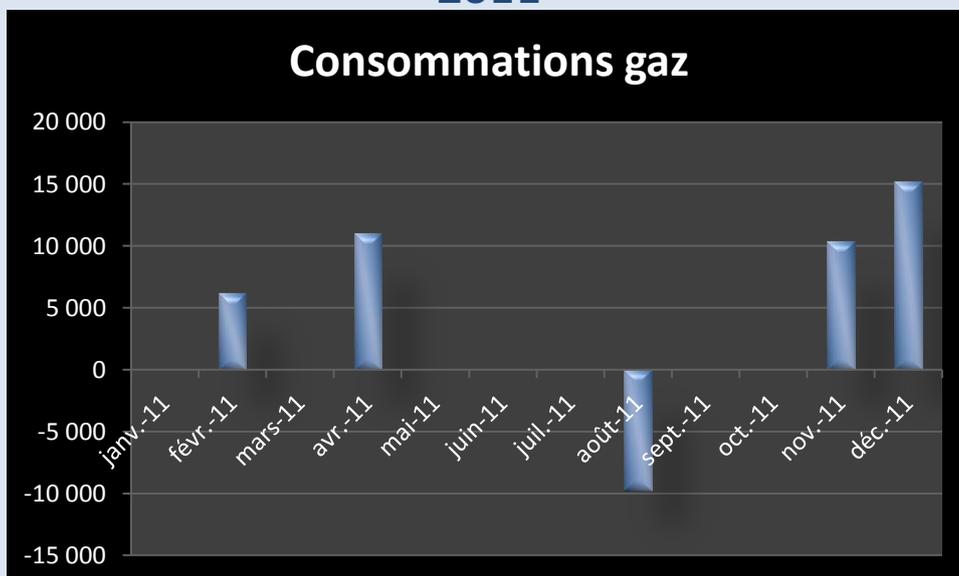


Suivi des consommations de gaz (chauffage atelier)

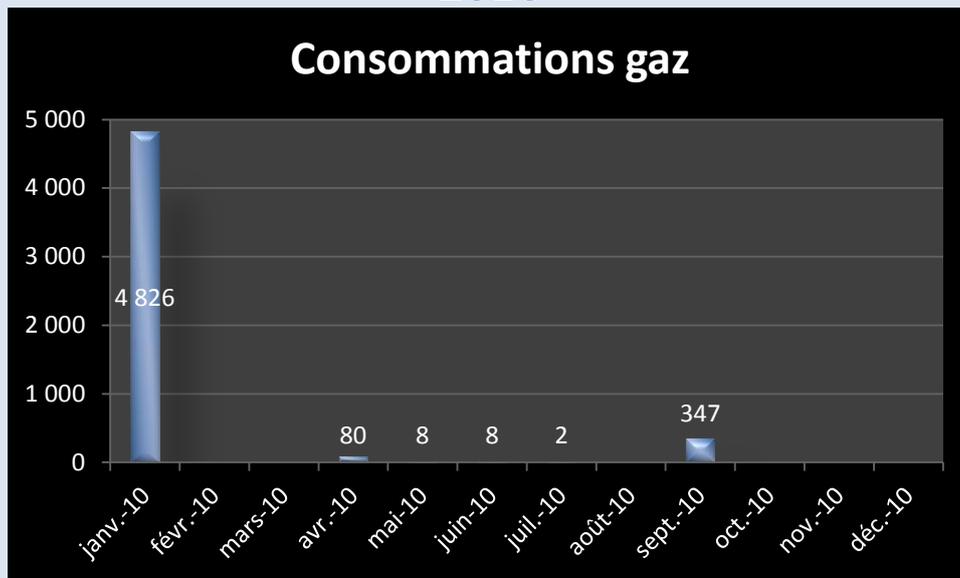
2012



2011



2010

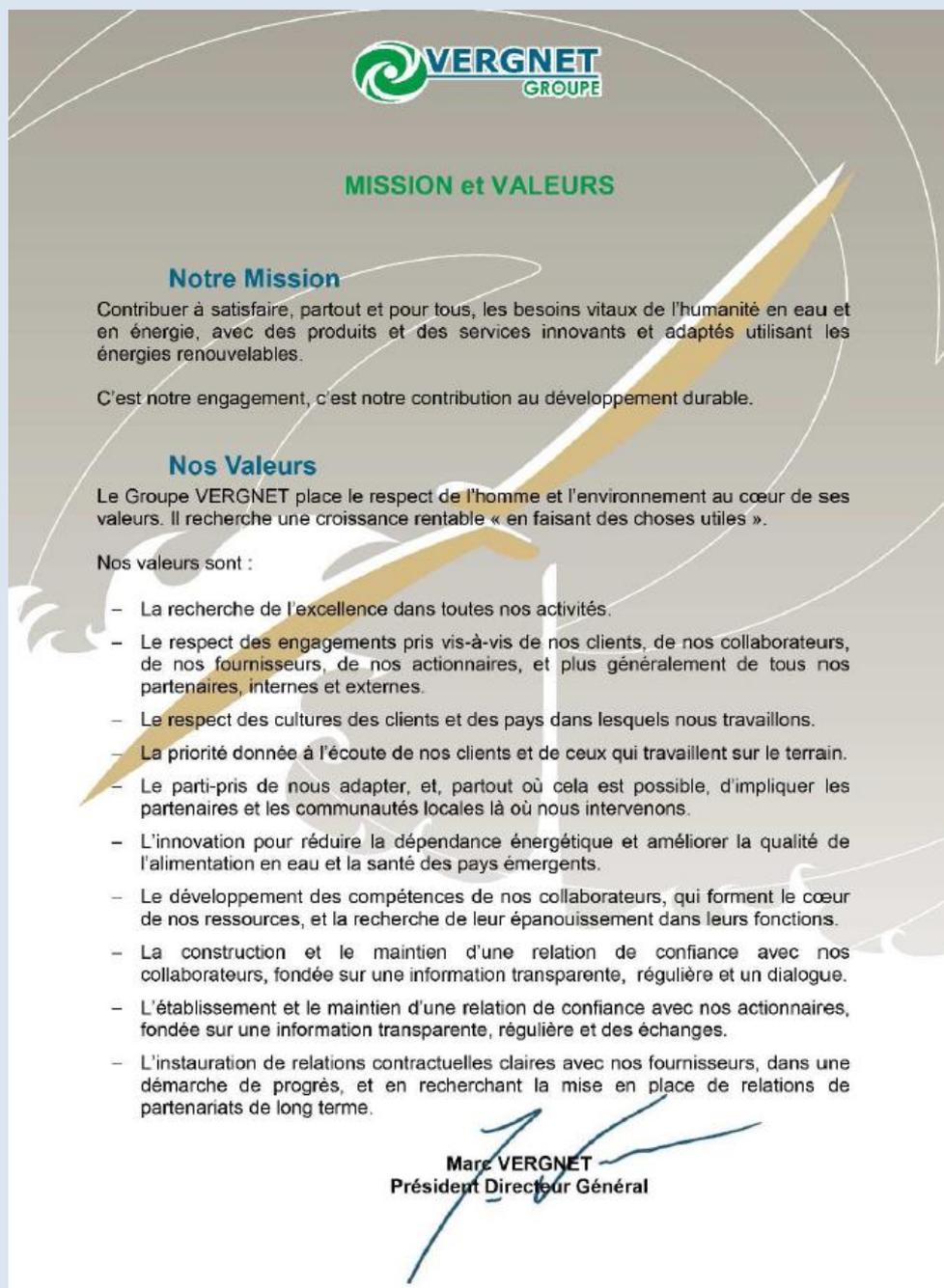


En 2011, l'augmentation est due au fait que l'atelier représente le double de ce que nous avons dans nos locaux à Saran. Nous avons aussi quelques déconvenues avec le chauffage qui était trop haut et du coup consommait beaucoup. Nous avons solutionné ceci en mettant les radiateurs au-dessus de chaque poste de travail et plus bas. En 2012, nous pouvons constater que les consommations sont divisées par 2.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

VERGNET HYDRO est une entreprise de valeur morale. D'ailleurs, tous les salariés du Groupe doivent afficher cette charte éthique dans leur bureau.



The image shows a document titled 'MISSION et VALEURS' from VERGNET GROUPE. It features the company logo at the top, followed by the title in green. The document is divided into two main sections: 'Notre Mission' and 'Nos Valeurs'. The 'Notre Mission' section describes the company's goal to meet human needs for water and energy with innovative, sustainable products. The 'Nos Valeurs' section states that the group prioritizes respect for people and the environment, seeking profitable growth through useful actions. A list of 12 values follows, covering excellence, respect for stakeholders, cultural sensitivity, customer focus, innovation, employee development, and transparency. The document is signed by Marc VERGNET, President Director General, at the bottom.

VERGNET GROUPE

MISSION et VALEURS

Notre Mission

Contribuer à satisfaire, partout et pour tous, les besoins vitaux de l'humanité en eau et en énergie, avec des produits et des services innovants et adaptés utilisant les énergies renouvelables.

C'est notre engagement, c'est notre contribution au développement durable.

Nos Valeurs

Le Groupe VERGNET place le respect de l'homme et l'environnement au cœur de ses valeurs. Il recherche une croissance rentable « en faisant des choses utiles ».

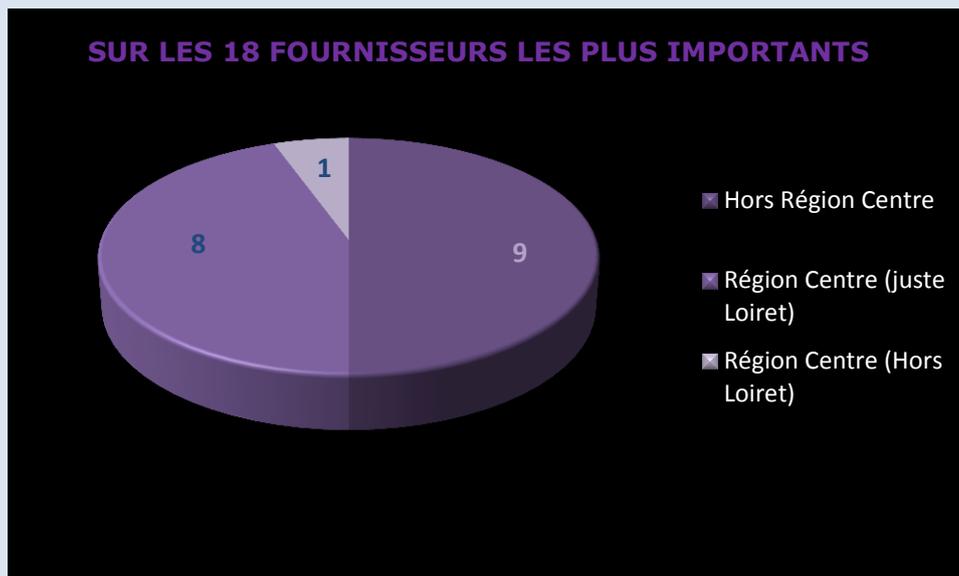
Nos valeurs sont :

- La recherche de l'excellence dans toutes nos activités.
- Le respect des engagements pris vis-à-vis de nos clients, de nos collaborateurs, de nos fournisseurs, de nos actionnaires, et plus généralement de tous nos partenaires, internes et externes.
- Le respect des cultures des clients et des pays dans lesquels nous travaillons.
- La priorité donnée à l'écoute de nos clients et de ceux qui travaillent sur le terrain.
- Le parti-pris de nous adapter, et, partout où cela est possible, d'impliquer les partenaires et les communautés locales là où nous intervenons.
- L'innovation pour réduire la dépendance énergétique et améliorer la qualité de l'alimentation en eau et la santé des pays émergents.
- Le développement des compétences de nos collaborateurs, qui forment le cœur de nos ressources, et la recherche de leur épanouissement dans leurs fonctions.
- La construction et le maintien d'une relation de confiance avec nos collaborateurs, fondée sur une information transparente, régulière et un dialogue.
- L'établissement et le maintien d'une relation de confiance avec nos actionnaires, fondée sur une information transparente, régulière et des échanges.
- L'instauration de relations contractuelles claires avec nos fournisseurs, dans une démarche de progrès, et en recherchant la mise en place de relations de partenariats de long terme.

Marc VERGNET
Président Directeur Général

VERGNET HYDRO suit ses valeurs et est pour la transparence. D'ailleurs, nous sommes certifiés ISO 9001-version 2008. A travers cette charte et notre politique qualité, nous faisons en sorte de travailler avec des entreprises saines et morales. Nous sommes contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

Notre politique Achats est de travailler en priorité avec des fournisseurs de la Région, puis de France.



5.1. ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La Direction s'engage à mettre à disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la politique citée ci-dessous et l'atteinte des objectifs annuels. Elle demande à chacun de s'impliquer personnellement dans la démarche de satisfaction des exigences clients, qu'ils soient internes ou externes, et des exigences réglementaires.

POLITIQUE QUALITE

Vergnet Hydro est un fabricant français de pompes à motricité humaine et de réservoirs d'eau potables destinés aux populations des zones rurales des pays en voie de développement. Depuis plusieurs années, nous faisons face à une croissance importante de notre activité. Portée par les objectifs du millénaire, elle doit se poursuivre dans le futur, à la fois sur nos zones traditionnelles d'intervention et en Afrique Australe mais également sur de nouveaux continents. Pour continuer à augmenter nos parts de marché et maîtriser ce développement, nous devons :

- 1- adapter notre organisation sur les plans techniques et commerciaux, y compris pour nos filiales et partenaires,
- 2- engager une diversification géographique et technique,
- 3- préserver nos marges et la qualité de nos produits,
- 4- garantir la satisfaction de nos clients,
- 5- accroître notre niveau d'exigence envers nos fournisseurs,
- 6- former et gérer les compétences de notre personnel afin de le rassembler autour de cette dynamique de croissance et de capitaliser l'expérience,
- 7- Préserver notre image d'acteur du développement durable et notre crédibilité en continuant d'être force de proposition auprès de nos clients.

La mobilisation de tous les collaborateurs sera nécessaire pour atteindre les objectifs ambitieux, mais réalistes, que nous nous fixerons annuellement, en ligne avec les axes stratégiques définis ci-dessus. Chaque année suite à l'examen de ces objectifs en revue de direction, des actions à mener seront définies en adéquation avec l'actualité du marché. Pour maintenir et renforcer notre image d'entreprise pérenne et responsable, nous sommes tous appelés à améliorer en permanence l'efficacité de notre système de management de la qualité et à respecter, quand elles existent, l'ensemble des exigences légales et réglementaires applicables.

Lors des revues de direction, la politique qualité est validée et déclinée en objectifs pour les différents processus.

Certificat d'enregistrement



Le Système de Management de la Qualité de la société :

VERGNET HYDRO
6 Rue Lavoisier
45140 INGRÉ
France

a été audité et approuvé conforme à la norme :

ISO 9001 version 2008

Portée de la certification :

Etude, conception, fabrication, vente installation, gestion et maintenance d'hydro pompes et de systèmes d'adductions pour l'alimentation en eau potable.

Número d'enregistrement : **200209488A**

Date de certification initiale : **24 décembre 2002**

Date d'émission du certificat : **09 mars 2012**

Date d'expiration : **20 mars 2015**

Pour le Comité de Certification
Signataire autorisé
Moody International Certification
85, rue Damrémont
75018 Paris - France
www.moody-certification.fr



ISO 9001 Edition 1 Révision 1
Ce certificat est la propriété de Moody International Certification, à qui il devra être retourné en cas de demande.

VERGNET HYDRO a pour objet d'alimenter en eau potable des populations en milieu rural et semi-urbain dans les pays les moins avancés et à revenus intermédiaires. Notre marché historique est l'Afrique de l'Ouest et Centrale francophone. Aujourd'hui, nous nous étendons à l'Afrique de l'Ouest et australe anglophone et lusophone, l'Asie du sud-est, les Caraïbes, l'Amérique Latine.

Notre cible reste les « déconnectés » des pays les plus pauvres, les hors réseaux d'eau potable, principalement localisés en milieu rural ou dans les petites villes de moins de 15 000 habitants.

Nos interlocuteurs sont les gouvernements de ces pays soucieux d'apporter à leur population l'eau indispensable à son bien-être et à son développement. Nous sommes les partenaires des projets de développement financés sur fonds propres des Etats, sur fonds de l'aide publique au développement (Banque Mondiale, Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Agence Française de Développement...) et sur fonds de la coopération décentralisée.

Nous accompagnons également de nombreuses organisations non gouvernementales intervenant dans le cadre de programmes d'urgence, post-urgence ou de développement.

Chez VERGNET HYDRO, l'innovation est une priorité. Notre département Recherche & Développement, doté de ressources importantes, est soudé autour d'une exigence : chacun de nos produits doit être le plus simple possible, tout en étant parfaitement adapté à leurs conditions d'utilisation.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) placent l'accès à l'eau au cœur des priorités. 1,6 milliard de personnes supplémentaires dans le monde devront accéder, d'ici à 2015, à un service d'approvisionnement en eau approprié, soit 160 millions de personnes supplémentaires chaque année, en milieu rural et urbain. Les besoins sont immenses, nous nous organisons en permanence pour y répondre.

VERGNET HYDRO est une société qui se veut une entreprise où chaque salarié a sa place et où la différence est la richesse.



Thierry Barbotte

Directeur général VERGNET HYDRO
Responsable suivi PACTE mondial